

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Objet : Vie institutionnelle/Demande de Fonds de concours commune de M'Tsangamouji pour la mise en place d'une centrale photovoltaïque à l'hôtel de ville

Séance du 07 juin 2024

Délibération n°44

2^{ème} convocation

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 12

Absents : 28

Votants : 13

- dont « pour » : 13

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 03 juin 2024, suite à l'absence de quorum constatée ce jour, s'est réuni sous la présidence de M. IBRAHIMA Said Maanrifa, dans la salle de réunion de la 3CO, le vendredi 07 juin 2024 à 08 heures 30.

Présents :

IBRAHIMA Said Maanrifa, BOINA Rifay Raim, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, MIKIDADI Madihali, RAMA Ahmed, RIDHOI Zainabou, CHANFI Bibi, MADI OUSSINI Mohamadi, ABDOURAHAMANE Céline, YSSOUFI Chaidati, CHANRANI Daoudou, MROIVILI Mouhamadi Moindjié.

Absents:

AHMED COMBO Papa, SAID Mariame, ABDOU COLO Nassuhati, ADAM Ahmed, BOINA M'ZE Salim, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, YSSOUMAIL Ahamadi, ABDOU Fatima, ANDJILANI Housséni, BOINAIDI Habachia, BOURA ZOUNAKI Fatima, Houssamoudine ABDALLAH, NOUDJOUR Madi Assani, SAID-SOUFFOU Soula, ABDALLAH Oidhuati, ABDOU Mohamed, AMBDI Youssef, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, MADI Fatima, MROIVILI MOILIM Amina, SIAKA Ahamada, BACAR Inchaty Soilihi, MDALLAH Anlamati, ALLAOUI Mohamed, ATTIBOU Zainati, ISSOUFFI Ramadan, MOHAMED Zainaba.

Absents représentés :

Mme SAID Mariame représentée par M IBRAHIMA Said Maanrifa

Secrétaire de séance : Mr BOINA Rifay Raim.

Vu la demande de la commune de M'Tsangamouji de bénéficier d'un fonds de concours communautaire d'un montant de 46.131 € pour la mise en place d'une centrale photovoltaïque à

l'hôtel de ville pour autoconsommation et bornes de recharges de véhicules électriques dont le cout est estimé à 92 269€ ;

Considérant que cette demande s'inscrit dans le cadre de la délibération n°87 en date du 30 novembre 2022 portant règlement des fonds de concours communautaires,

LE CONSEIL communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide

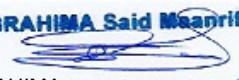
- D'attribuer à la commune de M'Tsangamouji un fonds de concours d'un montant de 46.131€ pour le projet susvisé au titre de la répartition budgétaire 2024
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte et à prendre toute décision nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré le 07/06/2024

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO

**M. IBRAHIMA Said Maanrifa**

Signé par : Said Maanrifa IBRAHIMA
Date : 11/06/2024
Qualité : Président
Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest